

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 4583

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MIFTAHI Mohamed

Date de naissance : 1993

Adresse : Jomila 5

Age : 17 Ans

Tél. : 06 48 20 75 00

Total des frais engagés : 0hs

Cachet du médecin :

Dr. Lahcen ZIDI MUPRAS

Omnipraticien - Echographie

422, Bd. Dakhla Jamila 15

C.D - CASABLANCA

Tél. 022.29.15.82



ACCUEIL

Date de consultation : 11/11/2020

Nom et prénom du malade : MIFTAHI Mohamed

Age : 13 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 23/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :





ACCUEIL

8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2020	C	1	15000	<p>Dr. Lahcen ZIDI Omnipratricien - Echographie 422, Bd Dakhla Jamila 5 C.D. - CASABLANCA tél. 022.29.15.82</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR BENKIRANE KHALIL CASA TUNISIE 185 N° TEL 022 59 51 11	11/11/2020	354,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Lahcen ZIDI

OMNIPRATICIEN

Diplôme en Echographie Clinique
Electrocardiogramme
Sur Rendez-vous

الدكتور لحسن الزيدي

الطب العام

دبلوم جامعي في الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب
بالموعد

Casablanca, le :

11 Nove 2020

Patient :

Mr MIFTAHI
MOHAMAD

16.11.2020 - elouli 1y nkt 75

nkt + 21- 9

53.4° - fœtus gest 2 yult 75

34! ✓

15.11. - Polypose 75

14.11

75

39.4° - 5 zones de rech
rech = 31

75

05.22.29.15.82, شارع الداخنة، جبالة 5 قرية الجماعة سباتة - الدار البيضاء - هاتف العيادة : 422, Bd Dakhla, Jamila 5, Cité Djamaâ Sébata - Casablanca - Tél. C. : 05.22.29.15.82
Email : l.zidi@menara.ma

Dr. Lahcen ZIDI
Omnipraticien - Echographie
422, Bd. Dakhla Jamila 5
C.D. 5 - CASABLANCA
Tél. 022.29.15.82

2020
Dr. Lahcen ZIDI
Omnipraticien - Echographie
422, Bd. Dakhla Jamila 5
C.D. 5 - CASABLANCA
Tél. 022.29.15.82

PPU: 120,40 DH
LOT: 640276
PER: 09/21

PPU: 120,40 DH
LOT: 640276
PER: 09/21

400 400 11

PPU: 120,40 DH

2 \$8,40

PER: 09/21

Solupred® 20mg

P P V 1 5 D H 8 0
P E R 0 5 / 2 3
L O T J 1 5 4 5
S 2

LOT 20005
PER JUN 22
PPU 390 DH 90
39,90